



caducité caution bancaire

Par **j73**, le **17/05/2011** à **12:26**

Bonjour,

gérant de société je vais déposer le bilan ss qqes jours
j'ai une caution bancaire que je ne pourrais pas rembourser et je voudrais savoir quels sont
les moyens de rendre cette caution caduc ou nulle .

merci de vos réponses

Par **fra**, le **18/05/2011** à **14:38**

Bonjour,

Le seul moyen de faire "tomber" un cautionnement en cours se situe [fluo]dans une erreur de
rédaction dans le contrat[/fluo] face aux conditions drastiques posées quant au libellé de ce
type d'engagement.

Pour cela, je ne peux que vous inviter à vous rapprocher d'un Avocat spécialisé sur cette
question et de lui présenter situation et contrat.

Par **LBOISSONNAT**, le **20/06/2011** à **17:22**

Bonjour,

vous pouvez prendre contact avec mon Cabinet.

laure.boissonnat@avocavenir.fr